

AT/DO36/SDT/DRA/13/2024

EL TAREF LE: 13/06/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

BOUACHA HAMZA

**Adresse : CITE 200 LOGTS PARTICIPATIF OUED LEMAIZ 2 EME
ETAGE A GAUCHE COMMUNE
WILAYA GUELMA**

OBJET : Mise en demeure N°01

Projet de : Travaux de réseau ODN cité SIDI NASSER LAC DES OISEAUX

Contrat N°: AT/DO36/SDFS/DAL/31/2024
Bon de commande N° : 69/2024 du 27/05/2024
Ordre de Service ODS N° 96/2024 du 28/05/2024

Suite à votre absence injustifiée depuis le 04/06/2024 date de l'ouverture du chantier relatif aux **Travaux de réseau ODN cité SIDI NASSER LAC DES OISEAUX**, vous êtes mise en demeure pour reprendre les travaux de ce chantier dans un délai de 8 jours.

Faute de quoi, toute défaillance de votre part ; votre ODS sera annulé et votre contrat résilié aux torts exclusifs, en conséquent votre entreprise sera interdite de soumissionner aux marchés d'Algérie télécom pendant une période qui dépend de l'ampleur de la situation de retard sur la livraison des travaux qui est d'une année au minimum.

**Le Directeur Opérationnel
d'Algérie Télécom EL TAREF**



ARDJOUNI Sofiane
Le Directeur Opérationnel des Télécommunications
d'El Tarf

ARDJOUNI Sofiane